

Versailles, le 15 novembre 2011

Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
- Pour attribution -

MM. Les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale
- Pour information -

**DIVISION DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS**

N/Ref. : DPE/SG/EV/FP/2011-18

Affaire suivie par :

Accueil-mutation ☎ 01 30 83 49 99
Coord.mouv. ☎ 01 30 83 43.95
DPE. ☎ : 01 30 83 43 01
Fax : 01 30 83 40 27

Diffusion:

Pour attribution : A

Pour information : I

I	IA	A	Universités
I	Inspections	A	IUT
I	CT – CM	A	Gds étab.Sup.
I	CD – CS	I	IUFM
A	CLG		CROUS
A	Tous lycées	I	CRDP
A	LP	I	DRONISEP
A	LT – LGT	A	CIO
A	LG		SIEC
A	LPO		
A	EREA	I	CNED
	MELH	I	Etab privés
I	CIEP	A	CNEFASES
A	ERPD	A	Lycée militaire St Cyr
I	CREPS	A	UNSS
A	DRJS	A	INEP

Autres : Représentants des Personnels

♦ **Ouverture de SIAM :**

- Mouvement spécifique
- Mouvement général
- Mouvement des P.E.G.C.
du 17/11/11 à 12 heures
au 06/12/11 à 12 heures

♦ **Retour des confirmations** de demandes pour le mouvement :

- général : D.P.E **09/12/2011**
- PEGC : D.P.E **17/01/2012**
- SPE : DPE **09/12/11**

Le présent document comporte :

Circulaire 2 + 11 pages
Annexes 10 pièces

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, DES PERSONNELS D'EDUCATION ET
D'ORIENTATION - RENTREE SCOLAIRE 2012

PHASE INTERACADEMIQUE ET MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL

Réf. : B.O.E.N spécial n° 9 du 10 novembre 2011

Note de service n° 2011-190 du 25 octobre 2011

St Pierre et Miquelon – Mayotte : note de service n°2011-192 du 25/10/11

Polynésie Française : note de service n°2011-193 du 25/10/11

Le mouvement national à gestion déconcentrée se déroule en deux phases :
une phase interacadémique suivie d'une phase intra-académique.

L'objet de la présente note est de signaler à votre attention certaines modalités
de la phase interacadémique, définies dans le B.O.E.N spécial n°9 référencé
ci-dessus.

Vous voudrez bien mettre cette circulaire ainsi que le B.O spécial, à la
disposition des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation placés
sous votre autorité. Il convient d'informer également les agents absents (pour
tous types de congés) et les titulaires de zones de remplacement rattachés
dans votre établissement, au besoin par un envoi à domicile de la circulaire
rectorale.

Il vous appartient de remplir et viser la rubrique des confirmations de
demandes de mutation, relative à l'ancienneté de poste notamment en APV, et
de retourner la totalité des dossiers comportant les pièces justificatives
demandées pour le **vendredi 9 décembre 2011 dernier délai.**

La phase interacadémique du mouvement à gestion déconcentrée
comprend :

- le mouvement **interacadémique général** des corps nationaux de personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré,
- le traitement national des **postes spécifiques**
- le mouvement **Interacadémique des P.E.G.C.**

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité,

du 14 novembre au 6 décembre 2011,

un service ministériel d'aide et conseil personnalisés,

sera mis à la disposition des candidats :

du lundi au vendredi de 8h à 19h

au **0810 111 110**

(n° azur : coût d'un appel local)

Une cellule téléphonique académique sera à la disposition des candidats pour toute information sur le suivi de leur dossier

à compter du 7 décembre 2011,

au **01.30.83.49.99** ou adresse électronique : accueil-mutation@ac-versailles.fr.

D'une part, les informations relatives au mouvement interacadémique sont consultables par Internet, sur le « système d'information et d'aide pour les mutations » S.I.A.M.

www.education.gouv.fr/iprof-siam

et sur le site académique

www.ac-versailles.fr-Personnels de l'Académie

D'autre part, deux réunions d'information destinées **aux stagiaires** sont prévues :

Le mardi 22 novembre 2011 de 10h00 à 12h00

et

Le jeudi 24 novembre 2011 de 10h00 à 12h00

Au lycée Léonard de Vinci 4, avenue Georges Pompidou -92- LEVALLOIS-PERRET

Je vous recommande de consulter le déroulement précis des différentes opérations du mouvement interacadémique repris ci-dessous ainsi que les annexes jointes.

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale d'Académie

Marie Pierre LUSI